



NATIONS UNIES

*TENDANCES  
A LONG TERME  
DU DÉVELOPPEMENT  
ÉCONOMIQUE*



ECONOMICA

F27  
T1

8461167



NATIONS UNIES

***TENDANCES  
A LONG TERME  
DU  
DÉVELOPPEMENT  
ÉCONOMIQUE***



E8461167



ECONOMICA

49, rue Héricart, 75015 Paris

1983

8401107



TRAVAIL  
À LONG TERME  
DU  
DÉVELOPPEMENT  
ÉCONOMIQUE

© Ed. Economica et les Nations Unies  
Assemblée générale, 37<sup>e</sup> session, Rapport du Secrétaire général, 1983  
Tous droits de reproduction, de traduction, d'adaptation et d'exécution  
réservés pour tous pays.

## PRÉFACE



L'Assemblée générale, par sa résolution 34/57 du 29 novembre 1979, a prié le Secrétaire général de présenter à l'Assemblée, lors de sa trente-cinquième session, ses vues sur un éventuel schéma et sur une méthode pour la formulation d'une étude des perspectives socio-économiques d'ensemble du développement économique mondial jusqu'à l'an 2000, en mettant spécialement l'accent sur la période allant jusqu'à 1990 et, en particulier, sur les problèmes des pays en développement.

Le Secrétaire général a présenté à l'Assemblée générale, à sa trente-cinquième session, une note détaillée sur le schéma de cette étude et sur les méthodes à retenir pour l'établir(1). Par sa décision 35/420 du 5 décembre 1980, l'Assemblée a invité le Secrétaire général à poursuivre les travaux sur l'examen des tendances à long terme du développement économique, conformément aux dispositions pertinentes de la résolution 34/57.

A la trente-sixième session, le Secrétaire général a fait rapport sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la résolution de l'Assemblée générale (2). Un avant-projet d'étude (3), portant sur une partie du schéma, a également été présenté au Conseil économique et social à la reprise de sa seconde session ordinaire de 1981.

Bien que le présent rapport soit fort détaillé, il présente néanmoins un caractère préliminaire en ce sens que des recherches plus poussées sont nécessaires dans de nombreux domaines. Il est complété par une annexe statistique qui contient des données supplémentaires (données rétrospectives et projections) sur lesquelles se fonde en grande partie l'analyse présentée dans le rapport (4). Le

(1) «*Formulation d'une étude des perspectives socio-économiques d'ensemble du développement économique mondial* : rapport du Secrétaire général» (A/35/345).

(2) «*Progrès réalisés dans la formulation d'une étude des perspectives socio-économiques d'ensemble du développement économique mondial* : Note du Secrétaire général» (A/36/576).

(3) «*Avant-projet d'étude des perspectives socio-économiques d'ensemble du développement économique mondial jusqu'à l'an 2000* : Note du Secrétaire général (E/1981/113).

(4) La date limite retenue en ce qui concerne les renseignements utilisés pour l'établissement des séries de données rétrospectives mentionnées dans le présent document était le 1er janvier 1982. La date limite concernant les renseignements utilisés pour l'établissement des projections était le 1er février 1982. La date limite concernant les renseignements utilisés pour l'établissement des prévisions à court terme était le 5 mars 1982.

rapport contient également un bref résumé accompagné de conclusions (voir Sect. I).

Le présent rapport est soumis au Conseil économique et social à sa seconde session ordinaire de 1982, pour qu'il l'examine et le transmette à l'Assemblée générale, à sa trente-septième session, conformément aux dispositions de la résolution 34/57 de l'Assemblée et aux décisions 1980/190 et 1982/200 du Conseil économique et social, respectivement en date du 7 novembre 1980 et du 2 novembre 1981.

Le présent rapport a été établi par le Département des affaires économiques et sociales internationales, en étroite coopération avec la Commission économique pour l'Afrique, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, la Commission économique pour l'Europe, la Commission économique pour l'Amérique latine, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, l'Organisation mondiale de la santé et la Banque mondiale.

# I. RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS

1. Le 5 décembre 1980, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté une nouvelle Stratégie internationale du développement pour la troisième Décennie des Nations Unies pour le développement (résolution 35/56, Annexe), stratégie qui devait constituer son programme d'action de base concernant le développement pour les années 1980. Sous certains aspects, d'ailleurs importants, la Stratégie représente la poursuite des efforts entrepris par la communauté internationale en vue de modifier et de restructurer le système économique international de façon à accélérer la croissance économique dans les pays en développement et d'aider à atténuer les disparités croissantes constatées à l'intérieur des nations et d'une nation à l'autre.

2. On s'est efforcé, dans le présent rapport, de présenter un tableau d'ensemble des problèmes complexes que pose et du potentiel qu'offre la Stratégie internationale du développement pour la troisième Décennie des Nations Unies pour le développement. Le rapport comporte cinq sections. La Section II passe en revue la situation économique passée et présente et analyse les possibilités de développement à long terme selon deux principaux scénarios : croissance lente et Stratégie internationale du développement. Pour que cette analyse soit plus utile et tienne mieux compte de la diversité considérable qui règne aussi bien entre les régions qu'au sein de chacune d'elles, la section III a été ajoutée afin de présenter des perspectives de développement à l'échelon régional. Dans la Section IV, on étudie quelques dimensions sociales du développement en examinant des questions fondamentales, par exemple : quels seraient les résultats de la croissance, du revenu par habitant, selon les trois scénarios examinés, pour les particuliers, les familles et les collectivités ? Quels efforts supplémentaires la Stratégie imposerait-elle à la communauté internationale pour améliorer les conditions de vie des habitants des zones rurales et des zones urbaines des pays en développement ? Enfin, la Section V est axée sur quelques-uns des domaines cruciaux appelant des décisions de principe à l'échelon international. On trouvera aux paragraphes

ci-après un bref résumé de quelques conclusions importantes auxquelles ce rapport a permis d'aboutir.

*A. SITUATION ÉCONOMIQUE ACTUELLE  
ET PERSPECTIVES A COURT TERME (1980-1982)*

3. L'économie mondiale subit actuellement les effets d'une instabilité plus grande et de perturbations de son rythme de croissance plus graves qu'à aucune autre époque depuis la deuxième guerre mondiale. Ses difficultés ne sont pas passagères : elles sont le résultat de réajustements laissant à désirer, qui se sont multipliés avec les années. Une analyse économique ne permettrait pas à elle seule d'en déterminer les causes ni les remèdes qui sont en outre intimement liés à l'évolution du contexte socio-politique qui influe sur la manière dont le pouvoir est réparti et sur la capacité d'agir, aux niveaux tant national qu'international.

4. Les économies de marché des pays développés se caractérisent dans leur ensemble par des taux de croissance faibles et la persistance de l'inflation et du chômage, par une instabilité monétaire prolongée par l'intensification des pressions protectionnistes, par des problèmes d'adaptation des structures et par des perspectives incertaines de croissance à long terme. Ces difficultés se sont étendues à d'autres groupes de pays en raison du caractère de plus en plus interdépendant du système international. Les problèmes des économies de marché, loin de présenter un caractère cyclique, reflètent également la nécessité d'opérer des ajustements de structure compte tenu de facteurs tels que l'échec du système de Bretton Woods, l'accroissement des coûts réels de l'énergie, les changements enregistrés dans le monde entier en ce qui concerne les structures de production et les coûts comparés et les préoccupations croissantes en ce qui concerne l'environnement, ainsi que les effets à long terme de politiques macro-économiques inadéquates en matière fiscale et monétaire et en ce qui concerne les revenus. Ces économies ont été à la pointe de l'effort de libéralisation des échanges économiques internationaux pendant les années qui ont suivi la deuxième guerre mondiale. Toutefois, l'existence de taux de chômage élevé et la stagnation de la demande pour leurs principaux produits industriels menacent de raviver les forces du protectionnisme. La crise économique persistante a eu tendance à limiter, semble-t-il, l'aptitude de ces économies à soutenir la concurrence internationale ainsi que leur volonté de participer à la fourniture d'apports financiers, à des conditions de faveur ou normales, à l'intention des pays en développement.

5. Les pays socialistes d'Europe de l'Est, après une très longue période d'expansion relativement rapide, caractérisée par une répartition relativement large des bénéfiques, sont eux aussi entrés récemment dans une période de déclin de leur croissance économique. L'instabilité de l'économie mondiale depuis le milieu des années 1970 a considérablement aggravé leurs problèmes. Ils ont eu en effet à affronter des problèmes de déséquilibre extérieur, l'accroissement du coût de l'énergie et l'insuffisance de l'approvisionnement en matières premières, ainsi que la détérioration des termes de l'échange. Leurs exportations ne sont pas développées assez rapidement pour soutenir le rythme de leurs importations de sorte que dans nombre d'entre eux, la dette extérieure est désormais importante. En raison de l'accroissement des échanges internationaux de biens et de services, les économies planifiées ont en outre commencé à subir peu à peu les incidences des pressions inflationnistes en provenance de l'étranger.

6. La croissance enregistrée par les pays en développement a varié considérablement ces dernières années, de sorte qu'un tableau d'ensemble ne saurait refléter la disparité considérable des résultats obtenus par les différents pays et les différentes régions de ce groupe. Un grand nombre des pays figurant parmi les moins avancés et ceux dont les revenus sont les plus faibles, pays où d'ailleurs vivent la majorité des pauvres du monde entier, n'ont pris part que de façon marginale à la croissance économique enregistrée par les pays en développement où le revenu est moyen ou élevé. En fait, dans nombre d'entre eux, la croissance économique par habitant a été très faible, ou même négative, et leurs efforts de développement se sont heurtés à de graves obstacles dus à des facteurs géographiques, à l'accroissement des coûts de l'énergie, au déclin des prix de leurs exportations primaires, à l'accroissement du coût de leurs importations de produits manufacturés et à des distorsions de politique intérieure qui désavantagent leur propre secteur agricole.

7. Dans la situation actuelle où se trouve l'économie mondiale, les problèmes de balance des paiements auxquels doivent faire face les pays en développement déficitaires se sont considérablement aggravés et ont encouragé l'adoption de mesures restrictives qui renforcent la tendance à la déflation dans le monde entier. En outre, la détérioration des termes de l'échange, la diminution du volume des exportations, l'accroissement des taux d'intérêt sur les dettes nouvelles et, pour certains pays, les difficultés rencontrées pour obtenir des prêts extérieurs sont autant d'éléments qui ont contribué à la crise. Par opposition à la situation qui régnait en 1975, lorsque le rythme des importations était soutenu grâce à des emprunts commerciaux massifs et à l'accélération des apports financiers fournis à des conditions de faveur, l'ajustement en cours s'est traduit par une réduction des importations et de la croissance intérieure.

8. Nombre de pays en développement à revenu moyen ou élevé se sont adaptés assez bien aux récents changements de structure et à la stagnation des marchés mondiaux et les progrès accomplis par ceux d'entre eux qui commencent à s'industrialiser ont été particulièrement intéressants. Il semble toutefois que certains de ces pays se heurtent actuellement à des problèmes liés au déséquilibre extérieur et à son financement. Des dettes considérables ont été contractées, souvent à des taux d'intérêt élevés et avec de courts délais de remboursement. Si l'expansion du protectionnisme dans les pays développés réduit encore leurs possibilités d'accès aux marchés d'exportation étrangers ou si les marchés financiers privés ne sont pas en mesure d'assurer le financement requis, les options qui s'offriront à ces économies risquent d'être en fait très peu encourageantes.

9. En résumé, pour tous les principaux groupes de pays, la poursuite des tendances économiques récentes serait une source de graves difficultés. Pour les pays à faible revenu et les pays les moins avancés, les résultats seraient catastrophiques.

## B. POSSIBILITÉS DE DÉVELOPPEMENT A PLUS LONG TERME

10. Il n'est pas possible encore de prévoir avec assez de certitude combien de temps il faudra à l'économie mondiale pour surmonter la récession qui sévit depuis peu. Les perspectives à court et à moyen terme brossent un tableau qui se caractérise par l'incertitude et l'instabilité quant aux perspectives de croissance à long terme de l'économie mondiale. Quelques indications semblent toutefois pouvoir laisser espérer que les principaux pays développés à économie de marché vont peut-être enfin connaître des taux d'inflation décroissants. Si cette évolution est renforcée par l'adoption de politiques économiques plus expansionnistes, les perspectives de croissance à long terme de l'économie mondiale s'amélioreront peut-être.

11. Pour analyser les incidences des différentes possibilités de développement de l'économie mondiale jusqu'à la fin du siècle, trois scénarios à long terme ont été mis au point. Les possibilités qui se présentent à l'économie mondiale sont les suivantes : a) aucune modification par rapport à la période récente, c'est-à-dire une croissance lente ; b) retour aux tendances enregistrées au cours des deux dernières décennies, c'est-à-dire une croissance dans l'ensemble moyenne ; c) réalisation des buts et objectifs normatifs énoncés dans la Stratégie internationale du développement pour la troisième Décennie des Nations Unies pour le développement. Les résultats

ont toutefois été présentés en se limitant en grande partie à deux des scénarios : le scénario «à croissance lente» et le scénario «Stratégie».

### *1. Scénario établi sur la base d'une croissance lente de l'économie mondiale*

12. Pour le scénario «à croissance lente», un ensemble de projections de la croissance potentielle de l'économie mondiale ont été établies, en fonction du résultat probable de la poursuite des tendances enregistrées récemment. On utilise pour cela des paramètres dérivés de façon empirique et calculés à partir de données décrivant la croissance de l'économie mondiale enregistrée pendant la dernière partie des années 1970.

13. Au niveau national, le scénario part de l'hypothèse d'un environnement économique caractérisé, dans les pays développés à économie de marché, par la persistance de politiques fiscales et monétaires restrictives, l'inflation et des taux de chômage élevés. Au niveau international, on présume que l'accroissement des échanges mondiaux se ralentira, que les déséquilibres de la balance des paiements s'aggraveront et que la coordination des politiques macro-économiques entre les principaux partenaires commerciaux sera moins étendue. On présume également que tout redressement qui interviendra après 1983 ne se traduira probablement que beaucoup plus tard par des taux de production raisonnables et par une amélioration de la situation en matière d'emploi, les politiques à long terme visant simplement à remédier aux perturbations causées par l'inflation et la récession qui ont sévi ces dernières années. En outre, on prévoit que les politiques de redressement à long terme auront un caractère sélectif et ne se traduiront vraisemblablement pas, en ce qui concerne l'économie mondiale, par un rythme de croissance comparable à celui qui a été réalisé pendant les années 1960 et au début des années 1970.

14. Selon le scénario à croissance lente, les perspectives économiques d'ensemble à long terme pour tous les groupes de pays — qu'ils soient développés ou en développement — seront, selon les projections, considérablement moins favorables que celles de la décennie précédente. Pour les pays développés à économie de marché, la croissance peu rapide de la productivité, jointe à des taux d'investissement et d'accroissement de la main-d'œuvre peu élevés, amènera le taux de croissance projeté de la production totale à tomber à 2,6 p. 100 par an pendant les années 1980 et 1990, contre un taux supérieur à 3 p. 100 pour les années 1970 et près de 5 p. 100 pour les années 1960. Etant donné que la part des pays

développés à économie de marché dans les exportations et les importations mondiales s'élève à environ 70 p. 100, tout déclin du taux de croissance de leur économie ne peut qu'entraîner un ralentissement de la croissance des échanges mondiaux et, par voie de conséquence, une aggravation des perspectives de nombreux pays en développement en ce qui concerne leurs exportations.

15. En fait, selon le scénario à croissance lente, aucun des pays en développement exportateurs ne pourra compter sur des marchés sûrs pour ses exportations pendant la présente décennie. Un redressement lent de l'économie dans les pays développés devrait continuer à freiner la demande en ce qui concerne le pétrole et les autres minéraux des pays en développement exportateurs de produits de base. Les restrictions imposées par les pays industrialisés en ce qui concerne les importations agricoles, qui font directement concurrence à leurs propres produits agricoles, sont une autre raison de s'attendre à un ralentissement de la croissance des exportations, en particulier pour les pays en développement qui exportent principalement des produits agricoles soumis à concurrence. Enfin, étant donné que les pays développés à économie de marché importent plus de la moitié des produits manufacturés exportés par les pays en développement qui commencent à s'industrialiser, un ralentissement de la croissance dans les pays économiquement plus avancés, renforcé par les préoccupations quant à l'effet, sur les industries nationales, des importations concurrentielles de biens manufacturés, ne pourra que faire obstacle à un accroissement des exportations pour ces pays également.

16. Étant donné la situation déjà difficile dans laquelle se trouvent les pays en développement importateurs de pétrole depuis le milieu des années 1970, nombre d'entre eux, ne disposent pas de l'élasticité économique ou du contrôle sur les ressources financières requises pour faire face à une détérioration de la situation en matière d'exportations. En conséquence, selon le scénario à croissance lente, on prévoit que les taux d'investissement ainsi que la productivité du capital diminueront dans les pays en développement importateurs de pétrole.

17. En résumé, les perspectives qui s'offrent au monde en développement sont bien sombres. Selon les projections, la croissance globale des pays en développement, pris dans leur ensemble, sera de 4,8 p. 100 par an pendant les années 1980 et 1990, soit un pourcentage inférieur à celui de 5,5 p. 100 enregistré en moyenne pendant les années 1960 et 1970. Plus inquiétantes encore sont les perspectives qui s'offrent aux pays les moins avancés et pays à faible revenu. On prévoit que le taux de croissance de leur économie sera de

3,5 p. 100 au maximum, soit une augmentation du produit par habitant de moins de 1 p. 100 par an. En outre, vu la stagnation de l'économie dans les pays industrialisés, les perspectives peu encourageantes relatives au commerce mondial et les tendances protectionnistes n'auront pas pour seul effet de limiter l'appui aux exportations et aux apports de capitaux privés fournis par l'économie internationale : en outre, les transferts de capitaux à des conditions de faveur en provenance des pays développés à économie de marché et des pays à économie planifiée vers les pays à faible revenu pourraient même tomber en-dessous des niveaux peu élevés auxquels ils se situaient récemment.

18. Ainsi, selon le scénario d'une croissance lente, l'expansion générale de l'économie mondiale qui avait commencé après la deuxième guerre mondiale, pourrait toucher à sa fin. Selon toute probabilité, ce déclin économique s'accompagnerait d'une détérioration de l'environnement politique et de la situation sociale, à la fois à l'intérieur des pays et entre les différents groupes de pays.

## ***2. Scénario de la Stratégie internationale du développement***

19. Contrairement au scénario d'une croissance lente, le scénario de la Stratégie internationale du développement prévoit explicitement pour tous les pays en développement des taux de croissance sensiblement plus élevés que ceux qui ont été enregistrés récemment ou que peuvent révéler les tendances à plus long terme. La question centrale examinée dans le présent rapport n'est pas de savoir si les taux de croissance fixés comme objectifs dans la Stratégie peuvent être atteints, mais de déterminer de quelle manière les taux de croissance instables enregistrés ces dernières années peuvent faire place à des taux élevés et soutenus de croissance économique, non seulement dans les pays en développement mais également dans les pays développés.

20. Pour les *pays développés*, la réalisation des taux de croissance qu'implique la Stratégie signifie tout simplement un retour aux normes enregistrées dans le passé. Cela représenterait un retour aux normes moyennes de productivité des investissements qui avaient été enregistrées dans ces pays pendant les années 1960 et le début des années 1970. Ce résultat pourrait être obtenu en appliquant un vaste programme visant non seulement à stimuler la formation de capital (avoirs corporels), mais aussi à assurer que sa composition et son utilisation tiennent compte de l'évolution des coûts comparés ; il faudrait en outre accroître les investissements en matière de recherche-développement.

21. Pour les *pays en développement*, les calculs indiquent qu'une augmentation sensible de la croissance à la fois dans les pays exportateurs de pétrole et dans les pays importateurs de pétrole à revenu élevé ou moyen pourrait être obtenue si les économies dont la croissance est la plus lente dans chacun de ces groupes de pays atteignaient seulement les normes de croissance déjà enregistrées par les économies à croissance plus rapide de leurs groupes respectifs. Pour les deux groupes de pays importateurs de pétrole — c'est-à-dire les pays à revenu élevé et moyen — cela impliquerait qu'à partir d'un taux de croissance de 5 à 5,5 p. 100 par an, à la fin des années 1970, le taux de croissance devrait s'accélérer pour atteindre une moyenne annuelle d'environ 7,2 à 7,4 p. 100 à la fin des années 1980. Pour les pays exportateurs de pétrole, cela implique une accélération encore plus forte du taux de croissance, qui, de 4,3 p. 100 environ à la fin des années 1970, devrait atteindre près de 7,5 p. 100 à la fin des années 1980. Pour ces pays, une telle accélération de la croissance se situe en-deça des résultats obtenus dans le passé par chaque groupe de pays et il suffit, pour atteindre cet objectif, que la disparité des taux de croissance de l'économie dans chacun des groupes s'atténue avec le temps. Pour les pays à faible revenu et les pays les moins avancés toutefois, les taux d'accélération de la croissance prévus dans la Stratégie internationale du développement (soit un doublement du revenu par habitant d'ici l'an 2000) impliqueraient un net accroissement par rapport aux résultats obtenus dans le passé, en particulier dans les pays les moins avancés, et la fourniture d'un appui à l'échelon international revêt une importance cruciale pour que les politiques en question soient appliquées avec succès.

22. Bien que ces taux de croissance soient élevés, ils ne sont pas sans précédent et des exemples contemporains peuvent aussi être cités. Les objectifs de la Stratégie ne seraient donc pas irréalisables, mais ils dépendraient du succès obtenu dans l'application de l'ensemble de la Stratégie, sous tous ses aspects importants. Il sera particulièrement nécessaire à cet égard : a) d'accroître la part de l'épargne et la productivité du capital pour atteindre les niveaux où se trouve déjà le quart supérieur des groupes de pays en développement à revenu moyen ou élevé (ce qui signifie, pour l'épargne, un pourcentage d'environ 26 p. 100 du PIB) ; et b) de mobiliser des ressources afin de maintenir les importations au niveau requis pour soutenir l'expansion de leur capacité de production.

23. Les projections de la croissance établies selon les hypothèses correspondant à la Stratégie internationale du développement permettent de déterminer la mesure dans laquelle la croissance pendant les années 1980 et 1990 pourrait être entravée par l'insuffisance de l'épargne intérieure (déficit de l'épargne) ou l'insuffisance

des recettes en devises (déficit en devises). Les calculs indiquent que les déficits extérieurs joueront un rôle de plus en plus grand en tant que principaux obstacles à la croissance des pays en développement d'ici 1990 et 2000. Le déficit extérieur le plus courant sera de 6,3 p. 100 du PIB pour tous les pays en développement importateurs de pétrole en 1990 et 5,3 p. 100 en l'an 2000 (avec des pourcentages beaucoup plus élevés pour les pays à faible revenu et les pays les moins avancés, c'est-à-dire 13,2 p. 100 en 1990 et 17,2 p. 100 en l'an 2000).

24. Les déficits extérieurs ainsi projetés sont évidemment importants mais, sous un aspect tout au moins, il est possible qu'on ait été trop pessimiste étant donné qu'en procédant aux calculs, il n'a pas été tenu compte des améliorations qui pourraient être apportées aux termes de l'échange pour les exportations de produits primaires, à mesure que l'économie mondiale se rapprochera des taux de croissance indiqués dans la Stratégie, alors que de tels progrès ont été constatés dans le passé, en période de prospérité. Cependant, même si l'on tient compte de ce facteur, les pays en développement devront continuer à s'efforcer de réduire sensiblement les contraintes extérieures qui entravent leur croissance en adoptant des politiques conçues de façon à accroître la productivité du capital, à promouvoir l'accroissement des apports de capitaux, à substituer des produits locaux aux produits importés et à promouvoir les exportations.

25. L'expérience acquise par un certain nombre de pays en développement montre que dans le contexte d'une expansion de l'économie mondiale dans le cadre de la Stratégie, un élément très important de la Stratégie internationale du développement pour nombre de pays en développement devrait être d'agir en vue d'une participation plus étendue et plus agressive aux marchés mondiaux, bien que la transition doive se faire avec prudence dans certains secteurs. Cela impliquera entre autres une restructuration de la production de sorte qu'elle ne soit plus, comme à présent, tributaire — en particulier dans les pays les moins avancés — de produits de base destinés à l'exportation, fréquemment un produit agricole unique et peu stable, et que soient entreprises de préférence des activités de transformation et de production d'articles manufacturés, qui comportent un élément plus important de valeur ajoutée. Toutefois, les politiques intérieures des pays en développement ne sauraient à elles seules assurer la réalisation des objectifs de la Stratégie : il faut qu'elles soient appuyées par des politiques appropriées dans les pays développés, et par l'action de la communauté internationale. Pour les pays développés, cela signifierait l'élimination des barrières commerciales, l'adoption de mesures facilitant les ajustements à l'évolution des coûts comparés, et l'accroissement des

apports en ce qui concerne l'assistance à des conditions de faveur fournie aux pays à faible revenu et aux pays les moins avancés ; pour les pays développés à économie de marché, il faudrait en outre accroître le volume des capitaux privés pouvant être mis à la disposition des pays en développement à revenu moyen ou élevé. Compte tenu des problèmes particuliers des pays à faible revenu et des pays les moins avancés, ainsi que du déficit considérable de ressources qu'implique la Stratégie, un accroissement de l'aide publique au développement de la part des pays développés de façon à atteindre l'objectif depuis longtemps fixé mais jamais encore atteint de 0,7 p. 100 du PNB, complété par une aide fournie, dans les mêmes proportions qu'actuellement, par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et les sources privées de capitaux, contribuerait pour beaucoup à combler le déficit projeté.

### C. QUELQUES DIMENSIONS SOCIALES DU DÉVELOPPEMENT

#### 1. Répartition des revenus

26. Même si les buts et les objectifs de la Stratégie étaient atteints pendant les années 1980 et si ce rythme de développement était maintenu pendant toute la décennie des années 1990, un certain nombre de problèmes de développement majeurs demeuraient non résolus à la fin du siècle, la situation de centaines de millions de personnes qui vivent dans des conditions économiques et sociales laissant à désirer n'étant certes pas le moins grave d'entre eux.

27. En 1980, près de 800 millions de personnes, dans les pays en développement, disposaient, selon les estimations, d'un revenu annuel par habitant inférieur à 150 dollars (en dollars E.U. de 1975) ; ils vivaient pour la plupart dans une pauvreté extrême, concrétisée par l'absence d'eau potable salubre, l'insuffisance des services d'assainissement et du logement, la malnutrition, des taux d'alphabétisme élevés et des migrations à grande échelle, les familles démunies cherchant refuge dans les zones urbaines déjà trop étendues.

28. Les projections pour l'an 2000 indiquent si la corrélation constatée par le passé entre la distribution des revenus et le revenu moyen par habitant se maintient (ce qui signifie l'absence de toute politique délibérée de la part des gouvernements pour améliorer la part des revenus allant aux 60 p. 100 de la population qui se trouvent au bas de l'échelle) et si on laisse l'économie mondiale se développer au rythme d'une croissance lente, les inégalités s'accroîtront alors d'ici la fin du siècle et le nombre de personnes extrême-

mement pauvres augmentera, en chiffres absolus, d'environ 30 p. 100 pour atteindre un milliard de personnes d'ici l'an 2000.

29. Cette analyse montre que même si l'expansion de la production et des revenus envisagée dans la Stratégie internationale du développement se réalise, cela ne suffira pas pour améliorer la situation matérielle des millions de pauvres que comptera le monde d'ici l'an 2000 si la répartition des revenus n'est pas modifiée ou si elle l'est conformément aux rapports socio-économiques qui prévalaient dans le passé. Toutefois, une amélioration sensible de la répartition des revenus et l'adoption de politiques socio-économiques bien définies visant à améliorer les conditions de vie des couches les plus démunies de la population permettraient de réduire sensiblement le nombre des êtres humains condamnés à la pauvreté. Il est indéniable que l'approche adoptée pour lutter contre la pauvreté dépendra du pays considéré. Il peut s'agir d'une aide directe afin d'accroître les services fournis par le gouvernement aux couches pauvres de la population, de la mise en valeur des ressources humaines ou de l'accroissement des dépenses publiques pour la satisfaction de besoins essentiels dans des domaines tels que l'enseignement, la santé, etc. En procédant ainsi, on pourrait plus rapidement élever le niveau de vie des couches pauvres de la population, par rapport au temps qu'il faudrait si on laissait se perpétuer les schémas qui existaient dans le passé.

## 2. *Enseignement primaire*

30. Dans un certain nombre de pays relativement plus pauvres, l'enseignement n'est accessible qu'à ceux qui peuvent se permettre le luxe d'envoyer leurs enfants à l'école et, par là, de renoncer à leur contribution marginale au revenu familial. Pour cette raison, généralement seuls ceux qui sont déjà moins défavorisés sur le plan économique peuvent bénéficier de l'enseignement secondaire et supérieur. Pour satisfaire les besoins des pauvres à cet égard, il faut donc prévoir des services d'enseignement public d'une certaine ampleur sous une forme qui minimisera le sacrifice économique consenti par les familles qui envoient leurs enfants à l'école. Dans certains des pays en développement les plus pauvres, le nombre croissant d'analphabètes est un sujet de grande préoccupation. Cette situation est directement liée aux difficultés que pose, pour les couches les plus pauvres de la population, l'accès à l'enseignement. Il est donc nécessaire d'accorder une attention prioritaire à l'enseignement primaire. La principale conclusion qui se dégage de la présente étude est que, malgré la forte accélération de la croissance projetée du PIB, aucune amélioration sensible ne sera

enregistrée en ce qui concerne les taux d'alphabétisation, en particulier dans les pays à faible revenu, si la part actuelle des dépenses consacrées par l'Etat à l'enseignement demeure constante. Cependant, si cette part augmente, l'effet produit sur les taux d'alphabétisation est très sensible dans les pays à revenu moyen ou élevé. Malgré ce scénario optimiste, le taux d'alphabétisation restera peu élevé dans les pays à faible revenu en l'an 2000.

### 3. *Soins de santé primaire*

31. L'une des conséquences les plus directes et les plus visibles de la pauvreté est l'insuffisance des soins de santé. Ce problème est particulièrement aigu dans les pays à faible revenu où les dépenses du gouvernement consacrées aux services de santé ne suffisent pas à satisfaire les besoins des masses.

32. Les conséquences du fait que les pays en développement ne sont pas en mesure d'accroître leur part des dépenses publiques au-delà des tendances enregistrées dans le passé ont été évaluées. Si la part des dépenses de santé dans l'ensemble des dépenses publiques de consommation reste invariable, les dépenses de santé par habitant pour les groupes à revenu élevé ou moyen augmenteront de plus de 100 p. 100 entre 1975-1977 et l'an 2000. Seul le groupe à faible revenu ne ferait pas de progrès sensibles. Il semble que, même en supposant une croissance économique élevée conforme aux intentions de la Stratégie, il n'y aura aucune amélioration sensible des soins de santé de base, pour la population des pays à faible revenu, à moins qu'il y ait un changement de politique à cet égard, par rapport à ce qui se pratiquait jusqu'à présent.

33. Il ressort de l'étude que, même selon le scénario de la Stratégie internationale du développement, nombre de pays en développement auront le plus grand mal à entreprendre des programmes d'une ampleur suffisante pour desservir la plupart des pauvres, à moins qu'ils ne reçoivent des pays développés et de la communauté internationale une assistance technique et financière appropriée. C'est particulièrement le cas des programmes de soins de santé primaires.

#### D. *QUELQUES DOMAINES CRUCIAUX APPELANT DES DÉCISIONS DE PRINCIPE A L'ÉCHELON INTERNATIONAL*

34. A d'importants égards, la réalisation des objectifs de croissance globale dépendrait essentiellement des progrès accomplis dans